Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr

LYS info

N°40 | JANVIER 2018

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES | À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

MAISON DE LA PETITE ENFANCE page 4

RÉTROSPECTIVE ANNÉE 2017 page 6

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL page 8

1

2

3

1- SALON DE LA CRÉATION ET DE L'ARTISANAT
Rendez-vous pour préparer les fêtes de fin d'année, ce salon s'est déroulé à la salle Desmulliez les 18 et 19 novembre avec la présence de nombreux exposants.
2- RÉUNION DES VOISINS VIGILANTS
Une rencontre dédiée au dispositif des voisins vigilants s'est tenue le jeudi 16 novembre. Au total, 410 foyers sont référents pour cette action citoyenne.
3- RESTAURANT SCOLAIRE
A l'occasion des fêtes de fin d'année, le restaurant scolaire est décoré notamment avec des guirlandes lumineuses pour la plus grande joie des enfants.
4 ET 5- TÉLÉTHON
Cet événement annuel de la solidarité s'est déroulé le samedi 9 décembre avec au programme des jeux, des ventes, une soirée dansante, du théâtre et du sport, grâce à la mobilisation des associations lyssoises.

4

5

NAISSANCES : OCTOBRE/NOVEMBRE

Noah DUFOURMENTEL	22/10/2017
Charlie MAREZ	4/11/2017
Louise GONZALVEZ	5/11/2017
Ilhan BARBENSON	6/11/2017
Zaynab LADROUZ	17/11/2017
Mouawiya LADROUZ	17/11/2017
Imran ZOUAREG	17/11/2017
Evan MARCHIENNE	19/11/2017
Mahdi KAROUM	19/11/2017
Raphaël HOVINE	22/11/2017
Luka FERRAT	22/11/2017
Matteo ZARCONE	24/11/2017
Noah BARTOS	25/11/2017

DÉCÈS : NOVEMBRE

Philippe GAUTHY	6/11/2017
Bernard DEROISSART	11/11/2017
Paule SANSEN	11/11/2017
Michaël DUJARDIN	12/11/2017
Jean-Jacques RYS	17/11/2017
Philippe MANNESSIEZ	19/11/2017
Francis LECTEZ	22/11/2017
Nicole FONCEZ	22/11/2017

SOMMAIRE

VIE LYSSOISE 4
- Maison de la Petite Enfance
- Enquêtes de l'INSEE
- Salon Bulle Nature
- Salon de la Gourmandise

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 6

VIE CITOYENNE 8
- Chiens et Citoyenneté
- Retour sur le Conseil Municipal
- Travaux d'Accessibilité

CULTURE 9
- Spectacle Voisinage
- Concert de Pierre Maréchal
- Mic Mac Omédie

TRIBUNE LIBRE 10

EN BREF 11
- Banquet de Printemps et Colis
- Séjours de Vacances d'Hiver

AGENDA LYSSOIS 12

A NOTER
Vos informations associatives sont les bienvenues par mail : **lysinfo@acticom.fr** pour une parution dans un prochain numéro du journal.

LYS info
JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
03 20 75 27 07

Directeur de publication : Gaëtan JEANNE
Rédaction : Pascal LEFEBVRE
Conception et réalisation : ACTICOM

Impression à 6200 exemplaires
Dépot légal Décembre 2017
Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE

Il est toujours plaisant d'écrire un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année.

Une nouvelle version du Lys Info verra le jour en 2018, avec une place réservée à nos commerçants.

Au fil des pages du bulletin municipal, s'égrène la vie de notre commune avec son état civil, ses arrivées et ses départs, ses joies et ses peines, ses temps forts, mais il manquait une page révélatrice du dynamisme de nos commerçants.

Une commune, finalement, c'est comme une famille ! Et tout comme une famille, il faut protéger sa commune dans tous les sens du terme.

Soyez persuadés que c'est ce que vos élus font au quotidien dans l'intérêt général : protéger votre et notre commune.

Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, et parfois de leur santé, mais ils partagent aussi leurs compétences. C'est pour cette raison qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les appréciez ou non, c'est le respect. Que ce soit lors de réunions publiques ou par l'intermédiaire de lettres anonymes, pratique fréquente mais stérile, qui n'a jamais fait avancer ou modifier un projet...

Lorsque l'on est élu, il faut avancer, anticiper, prévoir les évolutions de sa commune et les équipements pour accueillir de nouveaux habitants, tout en assurant le confort et la tranquillité des Lyssoises et des Lyssois qui se sont installés et ont investi dans la ville.

Voilà le débat que nous devons avoir en toute sérénité lors de nos rencontres.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du CCAS, à chacune et à chacun d'entre vous, à tous vos proches, je présente mes meilleurs vœux pour 2018.

Je vous souhaite une Bonne Santé, la meilleure possible.

Gaëtan JEANNE
Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

La journée dédiée aux assitant(e)s maternel(le)s, le samedi 18 novembre.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la journée nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s, la Maison de la Petite Enfance a ouvert ses portes le samedi 18 novembre.

DES Assistantes Maternelles se sont mobilisées avec le Relais d'Assistants Maternels (RAM) pour présenter leur profession aux familles en proposant des ateliers d'éveil, de motricité et des jeux libres, rythmés par des temps de chansons et lectures regroupant parents et enfants.

Des familles ont pu profiter de ce moment ludique avec leurs enfants, tandis que d'autres sont venues se renseigner sur l'accueil individuel et la profession d'assistant maternel.

Le RAM a proposé une prise de rendez-vous pour les familles en recherche d'un mode d'accueil et un accompagnement dans leur future fonction d'employeur.

L'ambiance était conviviale et chaleureuse. Un événement à renouveler l'an prochain.

Téléphone du Relais d'Assistants Maternels : 03 20 44 04 98.

Les assitant(e)s maternel(le)s présentes.

ENQUÊTES DE L'INSEE

Des enquêtes sont régulièrement menées dans la ville par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

UNE enquête sera effectuée sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 15 janvier au 6 février et du 19 février au 13 mars.

Les résultats sont bien entendu anonymes et confidentiels, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Pour ces études, un échantillon de foyers est présélectionné. L'étude se réalise par téléphone et par des vistes chez les habitants.

Les ménages recevront une lettre mentionnant les modalités de l'étude ainsi que le nom de l'agent chargé de l'enquête.

Cet enquêteur de l'INSEE sera muni d'une carte nominative officielle avec photo, l'accréditant pour cette mission. Merci par avance de lui réserver un bon accueil lors de sa visite.

RAMASSAGE DES SAPINS

LA ville propose, comme chaque année, des points de collecte pour les sapins de Noël. Ils sont répartis ainsi :

- Parking de la salle Desmulliez.
- Parking de l'Espace Culturel Maurice Codron.
- Parking Cavrois, face à l'école Anatole France.
- Parking Gambetta, devant l'école.
- Parking de l'impasse Bayart, rue du Général Leclercq.
- Maison de quartier du Fresnoy.
- Place Faidherbe.

Ces différents points de collecte seront organisés du 2 janvier au 15 janvier 2018. Les services techniques de la ville assureront un passage quotidien durant toute cette période.

SOLIDARITÉ EN VILLE

EN cette période de l'année, la vigilance est nécessaire dans le repérage des personnes isolées qui pourraient de ce fait se trouver en difficultés.

Le pôle seniors du CCAS met en place chaque année le Plan Grand Froid du 1er décembre au 31 mars.

Si vous souhaitez vous y inscrire, veuillez vous rapprocher du CCAS au 03 20 81 82 06.

LYS info N°40 | JANVIER 2018

SALON BULLE NATURE

Toute l'équipe du Salon Bulle Nature, au 158 rue Jules Guesde.

OUVERT depuis un an au 158 rue Jules Guesde, le salon de coiffure Bulle Nature propose un grand espace lumineux.

Le concept du salon : des produits naturels à base de plantes, sans amoniaque et sans paraben. Corinne Stevens est dans l'univers de la coiffure depuis plus de 30 ans et son métier elle le définit comme une véritable passion. Elle est d'ailleurs elle-même formatrice dans des écoles de coiffure. Elle est entourée de 5 coiffeuses pour tenir son salon.

Les services rendus sur place sont : coupes, brushings, chignons, couleurs, mèches, permanentes, coiffures de mariage, etc...

La réalisation d'un peu d'esthétique est aussi assurée : maquillage et épilation. Le salon "Bulle Nature" a mis en place le système de "bar à coiff". Le principe est simple : pour toutes les occasions, vous choisissez votre style et c'est parti pour une coupe express, une coloration express ou un coiffage express entre de bonnes mains. Le salon dispose d'une page Facebook. Le salon Bulle Nature est ouvert le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, le mercredi et le jeudi de 9h à 18h30 non stop, le vendredi de 9h à 19h non stop, et le samedi de 9h à 17h non stop. Avec ou sans rendez-vous. Coiffure homme, femme et enfant.

SALON DE LA GOURMANDISE

LA 4ème édition du Salon de la Gourmandise se tiendra les 10 et 11 février 2018 prochains à la salle André Desmulliez. Ce salon gourmand sera ouvert de 10h à 18h avec l'entrée gratuite.

Vous y trouverez de nombreux exposants pour le plaisir des papilles. Miel, chocolat artisanal, gaufres, crêpes, caramel au beurre salé, macarons, pâtisseries, nougat artisanal, bonbons gum, pâtisseries orientales, yaourts fermiers.

Saucissons, fromages, jambon de pays, escargots, dérivés de caille, huîtres, pains spéciaux, olives. Vins d'Alsace et de Bordeaux, champagne, bière, jus de fleurs et de racines, des spécialités régionales, bretonnes, légumes de la ferme, huile d'olive, tisanes, thé et épices.

Cette édition 2018 accueillera : Le Comptoir Volant, un foodtruck de qualité, proposant des burgers confectionnés à base de viande d'exception fournie par un élevage réputé de la région, race limousine. Le pain pétri à la main, les fromages affinés, les sauces maison et les légumes frais. Il proposera également des tartares maison et des frites fraîches de pommes de terre des Flandres. Ch'tiramisu, crème de citron, cookies et muffins vous permettront de terminer votre repas sur une petite note sucrée.

Le petit plus : près de la buvette, un emplacement sera réservé aux clients qui pourront déguster leurs burgers au chaud !

Les Chocolats de Charlotte : Charlotte artisan chocolatier est installée à Douai et propose des chocolats d'exception pralinés à l'ancienne haut de gamme, de toutes origines et sous toutes les formes : pâte à tartiner, tablettes, chocolat en poudre, ainsi que des confiseries.

Et sur la scène : La Cerise sur le Gâteau, vous proposera le samedi et le dimanche dès 16h une démonstration de pâtisserie avec dégustation. Cédric, artisan pâtissier vous régalera avec ses gâteaux déclinés sous toutes ses formes.

M. et Mme Fourchette, des ateliers culinaires ludiques et amusants destinés aux enfants seront animés par Alicia notre diététicienne. Si les enfants consomment si peu de légumes, c'est généralement à cause de l'image négative qu'ils renvoient. Alicia proposera aux enfants la découverte des légumes et leurs bienfaits tout en s'amusant.

Des tombolas rythmeront ces 2 jours consacrés à la gourmandise. Nouveau cette année, une tombola pour les enfants qui auront participé à l'atelier M. et Mme Fourchette aura lieu dimanche en fin d'après-midi.

JANVIER - Vœux du Maire

FÉVRIER - Salon de la Gourmandise

MARS - Banquet de Printemps

MARS - Carnaval de la Ville

AVRIL - Printemps des Arts

AVRIL - Prévention Routière Seniors

MAI - Créateurs d'Entreprises

MAI - Médaillés du Travail

MAI - Cérémonie du 8 mai

JUIN - Fête avec Lannoy

JUIN - Relais pour la Vie

JUILLET - Fête Nationale

AOÛT - Festivités du Fresnoy

SEPTEMBRE - Marché Commun

OCTOBRE - Fête des Allumoirs

OCTOBRE - Concours Maisons Fleuries

OCTOBRE - Livret Seniors

NOVEMBRE - Salon Bulles en Nord

NOVEMBRE - Salon de la Création et de l'Artisanat

CHIENS ET CITOYENNETÉ

APPRÉCIÉS pour leur compagnie, les chiens, lorsqu'ils sont promenés sur la voie publique, nécessitent la vigilance de leur maître. Pour les déjections canines non ramassées tout d'abord, qui depuis plusieurs années sont sanctionnées par une amende de 35 euros. Par ailleurs, il est indispensable de les tenir en laisse et de les équiper d'une muselière pour les plus dangereux d'entre eux (chiens de 1ère et 2ème catégorie).

Les chiens susceptibles d'être agressifs sont en effet répartis

en deux catégories : la première regroupe tous les chiens d'attaque type pit-bulls, la seconde les chiens de garde et de défense de race staffordshire terrier, rottweiler et tosa. Depuis 2008, la loi impose une évaluation comportementale des chiens de 1ère et 2ème catégories.

De leur côté, les maîtres doivent suivre une formation portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents.

A l'issue de ces étapes, un permis de détention est délivré par la police municipale. Enfin, n'oubliez pas que les aboiements intempestifs peuvent causer des nuisances sonores.

Numéro de la police municipale : 03 20 81 17 86.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal du mercredi 13 décembre a permis de voter diverses subventions, de valider une convention sur la politique de la ville et d'adopter plusieurs délibérations.

QUELQUES modifications ont été apportées dans la composition des commissions municipales.

Au cours du conseil municipal, les élus ont décidé d'accorder une gratification aux stagiaires présents dans les services de la mairie. Le stage devra être égal ou supérieur à deux mois. En sont exclus, les stages de la formation professionnelle continue. Cette mesure entrera en vigueur au 1er janvier 2018.

Dans le cadre de la politique de la ville, les élus ont approuvé une convention intercommunale de services aux familles 2018-2021.

Parmi les engagements conjoints, on trouve notamment : renforcer la culture d'échanges et de respect, entre les habitants, les générations, les territoires et favoriser la participation et les initiatives locales.

Au cours du conseil municipal, il a été décidé pour les commerces lyssois, d'arrêter à 8, le nombre de dimanches en 2018 pour lesquels le repos dominical peut être supprimé, dans le respect du cadre fixé par la Métropole Européenne de Lille.

Afin d'éviter la divagation des animaux errants, une délégation de service public a été validée avec la Ligue Protectrice des Animaux afin de gérer une fourrière communale.

La dénomination d'une voie pour le nouveau programme de logements situé entre la rue Gutenberg et la rue des Fauvettes était également à l'odre du jour.

La volonté de la municipalité est de rendre un hommage public à une personne dont le mérite, le courage ou le dévouement ont marqué notre histoire. Cette voie sera ainsi baptisée "rue Simone Veil".

La municipalité remercie la MEL et le Département pour les subventions accordées à la ville pour la rénovation du site Ferry.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

EN juin 2015, le conseil municipal a voté l'AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée), en s'engageant à rendre accessible pour l'année 2020 tous les bâtiments municipaux.

En 2017, conformément à la réglementation, les justificatifs des travaux d'accessibilité inscrits dans l'AD'AP pour l'année 2016 ont été envoyés à la préfecture.

En 2017, les travaux d'accessibilité ont concerné les sites du complexe sportif Jules Ferry.

Par exemple, dans la salle Valéria Borza, les escaliers qui montent aux tribunes ont été adaptés aux personnes malvoyantes.

Nous tenons à ce que les bâtiments municipaux soient accessibles à tous les handicaps.

SPECTACLE VOISINAGE

DANS un monde où les hommes ont tant de difficultés à se comprendre et se faire comprendre, "Voisinage" nous redonne les clés essentielles des relations humaines.

Les comédiens utilisent le langage universel du corps, des sentiments et des émotions...

Et c'est pour cette raison que ce spectacle convient à tous types de public parce que l'essentiel était là : joie, colère, tristesse, amour, étonnement, rire...

Aux Bains-Douches, le mercredi 28 février 2018 à 18h, 5€ ou 3€ avec le Pass Culture. Réservations à partir du mardi 6 février par téléphone au 03 20 81 86 56 ou directement par mail : reservation@mairie-lyslezlannoy.com

Artistes sur scène : Gladys Coin, Emilie Deletrez. Metteur en scène : André Warlouzet.

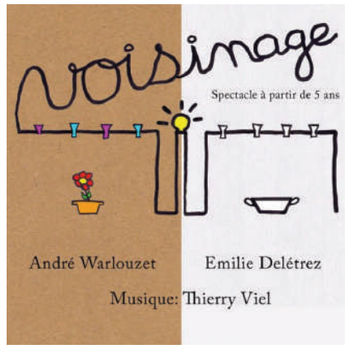

CONCERT DE PIERRE LEMARCHAL

UN spectacle de Pierre Lemarchal est prévu le 24 février 2018 à 20h au théâtre de l'Eden. Tarif : 15€.

Réservations possibles en mairie en janvier et en février (voir les dates indiquées sur l'agenda lyssois).

Contact pour ce concert : 06 28 55 50 10 et 07 61 57 02 56.

MIC MAC OMÉDIE

L'association Mic Mac omedie veut développer le bien-être et la détente. Des stages de 6 séances vont être mis en place afin de faire découvrir les différentes activités.

LE premier stage débutera après les vacances de Noël. Le yoga pour adultes aura lieu le samedi après-midi de 14h à 15h15. Le yoga pour les adolescents se déroulera le mardi soir de 19h30 à 20h. Pour les enfants de 4 à 5 ans des cours de yoga et de relaxation auront lieu le mardi soir de 17h15 à 18h et également pour les enfant de 6 à 7 ans le mercredi de 16h45 à 17h30.

Il y aura aussi des stages de 6 séances en danse classique ou modern'jazz pour les enfants à partir de 6 ans ainsi que pour les adultes qui n'ont pas eu l'occasion de s'inscrire à l'année ou pour ceux qui voudraient découvrir l'activité.

Les 6 séances se dérouleront entre les vacances scolaires par contre pendant les vacances scolaires des mini stages seront mis en place en fonction de la demande .

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Laurence Ketels au 06 99 39 05 17 ou faire un mail à micmacomedie@numericable.fr ou sur Facebook.

CONCOURS DE CHANT

UN concours de chant intercommunal est organisé par les municipalités de Lannoy, Lys-lez-Lannoy, Hem et Forest-sur-Marque. Il permet aux chanteurs de se rencontrer, mais aussi de pouvoir se faire juger, de se mesurer aux autres artistes. 4 catégories sont proposées : solo, duo, trio et auteur-compositeur.

Le concours est ouvert à tous. Pour concourir, le candidat doit remplir un dossier d'inscription disponible dans les mairies.

La seule condition est d'avoir au minimum 15 ans. Les frais d'inscription sont fixés à 10€ par participant. Les présélections se dérouleront le samedi 20 janvier 2018 à la salle des Bains Douches, située au 22 rue Jeanne d'Arc à Lys-lez-Lannoy. Tous les candidats devront être présents à 14h.

Les candidats seront évalués sur 4 critères : la justesse, l'interprétation de la chanson, la présentation et la présence scénique, la technique vocale.

Le concours officiel aura lieu le samedi 3 février 2018 à 18h, dans la salle Henri Échevin située au 48 rue de Lille à Lannoy. Les prix seront remis, après délibérations du jury, le jour du concours.

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du réglement intérieur du Conseil Municipal adopté le 10/12/2014.

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

A l' Union Pour les Lyssois, nous restons dans la droite ligne fixée depuis plusieurs décennies : agir pour le bien-être de tous les Lyssois.

Notre groupe est composé de Lyssois de tous horizons, de tous les quartiers, de tous les âges, de toutes les catégories socio-professionnelles.

Nous travaillons à conserver et améliorer les services publics communaux, en prenant en compte la situation financière de la commune.

Nous sommes des citoyens engagés pour Lys-lez-Lannoy et la métropole. Nous abordons tous les sujets, sans idéologie partisane, que ce soit pour la sécurité, la jeunesse, l'action sociale, l'emploi, etc…

Et comme toujours nous sommes à votre écoute pour faire avancer les choses. Nous vous souhaitons une excellente année 2018.

L'ensemble des élus de la majorité municipale.

LYS ENSEMBLE

Bonne année 2018

Les politiques de désengagements contraignent les plus vulnérables, la baisse des APL accentue la précarité. Le Maire prie une association d'aller voir ailleurs, quel bel exemple de solidarité.

Les mensonges ça suffit. Le Maire fustigeait l'accueil d'une famille Rom, il promettait leur départ, elle est toujours sur Lys. Va t-il communiquer sur les gens du voyage ?

Les élus du groupe Lys Ensemble.

AGIR ENSEMBLE

En 2014, M. Jeanne clamait que Lys-lez-Lannoy était une ville riche. Demain pourtant, 83 % des Lyssois bénéficieront de l'allègement progressif de la taxe d'habitation pour les moins favorisés. Le réveillon solidaire a été supprimé.

La municipalité fait toujours peser une lourde incertitude sur l'avenir de l'épicerie solidaire. Les subventions aux classes de découverte subissent une nouvelle coupe sévère ! Est-ce cela le vivre ensemble ? Pour nous, NON ! Bonne année à tous !

Les élus du groupe Agir Ensemble.

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

Voeux pieux… Détournez-vous des souhaits hypocrites et sans conviction. Ils se servent et en oublient de VOUS SERVIR.

Pour 2018 redevenons plus fraternels, ayons soif de LIBERTÉ, d'ÉGALITÉ tellement bafouées, serrons-nous les coudes, soyons plus solidaires, attentifs aux autres.

Ce n'est pas avec des mots qu'on bâtit l'avenir, seuls les actes permettent d'inverser les choses dans cette société inique.

Aline ANDRÉ - Groupe des Indignés Lyssois.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 7 mars 2018 à 19h, salle du Conseil en mairie.
Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet www.lyslezlannoy.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.

A Lys-lez-Lannoy, commune comptant plus de 10 000 habitants, l'opération s'effectue, chaque année, sur un échantillon d'adresses tirées au sort.

Cette année, le recensement se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 24 février 2018. Si votre adresse fait partie de l'échantillon transmis par l'INSEE, un agent recenseur se présentera à votre domicile durant cette période.

Madame Cindy SENELAER en est le coordonnateur communal.

Madame Valérie DERYCKE, Monsieur Olivier DELEDALLE et Monsieur Frédéric BRUNO sont les agents recenseurs choisis par la Municipalité et sont donc les seuls habilités à vous interroger pour cette enquête obligatoire menée par l'INSEE.

Les agents recenseurs seront munis de leur carte d'identification les accréditant à cette mission. N'hésitez pas à la leur demander.

Toutes les personnes recensées pourront choisir de répondre au questionnaire par Internet (vivement conseillé, via le site www.le-recensement-et-moi.fr) avec les codes d'accès remis par l'agent recenseur ou sur le formulaire papier présenté par l'agent recenseur.

BANQUET DE PRINTEMPS ET COLIS

Les inscriptions pour le banquet de printemps se dérouleront au mois de janvier prochain.

Le banquet de Printemps aura lieu le 18 mars 2018. Des inscriptions se tiendront le mardi 16 janvier, le mardi 23 janvier et le vendredi 26 janvier de 9h à 11h au CCAS. Les lyssois ayant plus de 68 ans (dans l'année) pourront s'inscrire au banquet et ceux de plus de 70 ans (dans l'année) pourront s'inscrire également au colis.

Nous insistons bien sur l'obligation de présenter la carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Sans ces documents, le service ne pourra pas vous inscrire.

Par ailleurs, les personnes inscrites sur liste d'attente au banquet d'octobre 2017 seront prioritaires mais pas inscrits d'office. Il restera nécessaire de venir s'inscrire durant les dates prévues.

SÉJOURS DE VACANCES D'HIVER

Des colonies de vacances sont proposées en février et mars 2018 aux enfants âgés de 6 à 17 ans.

Vivez une expérience unique avec les organismes suivants : Océane voyages, Planète aventures et ADP juniors !

Vos enfants âgés de 6 à 17 ans, ont le choix entre plusieurs séjours pour les colonies de vacances d'hiver en février-mars 2018 : des sports de glisse (ski de piste, ski de fond, snowboard…) et des activités en montagne (raquette, luge et aventures en traîneaux…) pour tous les âges et tous les niveaux sur les plus belles pistes de France et d'Europe. Les catalogues des séjours sont à retirer au guichet unique de la mairie, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 11h30.

Les inscriptions (uniquement pour les enfants lyssois de 6 à 17 ans) se feront directement avec les différents organismes.

A noter qu'une participation municipale est allouée à chaque enfant en fonction du quotient familial et que les associations prennent les bons CAF sous réserve de financement.

SALAGE DES TROTTOIRS

Quand l'hiver arrive, la météo peut entraver la bonne circulation, notamment avec le gel sur les trottoirs. Pour rappel, il revient aux riverains de saler les trottoirs devant leur habitation lors des périodes de gel. Cette opération de salage doit être effectuée en cas de verglas jusqu'à la limite du trottoir, et sans obstruer les différentes bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

AGENDA sportif

LYS RANDONNÉE CLUB
Rdv salle Desmulliez

07/01 - 8h30 : Flers (11 km)
14/01 - 8h30 : Hem ancien et Hem campagne (12 km)
28/01 - 8h30 : Boucle de la fraude du tabac (10 km)
Renseignements au 03 20 82 85 91
www.lysrando.com

CLUB PONGISTE LYSSOIS
Salle Valéria Borza

Pro A Dames
30/01 -19h : reçoit ASRTT Etival

BILAN DU TÉLÉTHON

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles et des associations lors du Téléthon 2017 qui s'est déroulé le 9 décembre, la ville de Lys-lez-Lannoy a pu remettre à l'AFM Téléthon un chèque de 6 538€.

Merci à tous les participants de cette grande action de solidarité qui a été une belle réussite.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le programme des destinations pour l'année 2018 est à votre disposition au Syndicat d'Initiative situé au 199 rue Paul Bert.

Le guichet est ouvert au Centre Culturel Agora Maurice Codron le mercredi et le samedi de 14h à 17h et il est fermé le samedi des vacances scolaires.

Tél : 03 20 80 30 90 et Mail : syndicat.intiative@tourisme-lyslezlannoy.com

AGENDA lyssois

JANVIER 2018

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

MARDI	**9**	- **Atelier Art Floral** au Béguinage de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h. Sur inscription. - **9, 13, 16, 27 et 30 : Inscriptions pour le spectacle de Pierre Lemarchal** prévu le 20 février 2018 à 20h au théâtre de l'Eden. Tarif : 15€. Contact : Tél. 06 28 55 50 10 et Tél. 07 61 57 02 56. Les mardi 9, 16 et 30 de 16h à 17h30, les samedi 13 et 27 de 10h à 12h en mairie, dans le couloir de Amana près du CCAS.
SAMEDI	**13**	- A l'occasion de la **Cérémonie des Vœux du Maire au personnel de la ville et aux retraités,** la mairie et la bibliothèque fermeront leurs portes à 11h. - **13 et 27 : Atelier de pratique sportive mère-enfant** de 14h à 16h à la salle Paul Bert. Inscriptions auprès de Madame MARCHE, par téléphone au 03 20 75 27 07 ou par mail : amarche@mairie-lyslezlannoy.com - **Cérémonie des Vœux du Maire aux corps constitués, aux forces vives et à la population** à 19h30 à la salle André Desmulliez.
MARDI	**16**	- **16, 23 et 26 : Inscriptions pour le banquet de Printemps et le colis.** Les lyssois ayant plus de 68 ans (dans l'année) pourront s'inscrire au banquet et ceux de plus de 70 ans (dans l'année) pourront s'inscrire également au colis. Se présenter avec une carté d'identité et un justificatif de domicile. De 9h à 11h au CCAS. - **Atelier Mémoire** à l'espace Maurice Titran à 14h15. Groupe 1. Sur inscription.
SAMEDI	**20**	- **Présélections** du concours de chant intercommunal. A la salle des Bains Douches à 14h. - **Rencontre Patoisante par le Ch'ti Lyssois.** De 14h30 à 17h, à l'Espace Culturel Maurice Codron. Entrée : 2€ ou gratuit pour les adhérents. Contacts : 03 20 82 58 72 ou 03 20 02 99 12 et par mail : chtilyssois@gmail.com
DIMANCHE	**21**	- **Loto Entraide à l'Enfance** à la salle Desmulliez à 14h30. Tél. 03 20 02 97 11 (pas de réservations).
MARDI	**23**	- **Atelier Mémoire** à l'espace Maurice Titran à 14h15. Groupe 2. Sur inscription.

CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

La Cérémonie des Vœux du Maire aux corps constitués, aux forces vives et à la population se déroulera le samedi 13 janvier à 19h30 à la salle André Desmulliez.